



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Évolution de l'indicateur de la pauvreté en conditions de vie

Question écrite n° 20328

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'évolution de l'indicateur de la pauvreté en conditions de vie. L'étude de l'INSEE portant sur l'évolution de la pauvreté en conditions de vie entre 2004 et 2017 mesure la part de la population incapable de couvrir les dépenses liées à au moins 8 éléments de la vie courante sur 27 considérés comme souhaitables, voire nécessaires, pour avoir un niveau de vie acceptable à partir des restrictions de consommation, de l'insuffisance des ressources, des retards de paiement et des difficultés de logement. En 2017, la pauvreté en conditions de vie atteint son plus bas niveau depuis 15 ans, elle concerne 11 % des ménages, mais varie selon l'âge de la personne, la situation vis-à-vis de l'emploi et la situation familiale. À ce titre, la pauvreté touche particulièrement les familles monoparentales dont 25,9 % sont pauvres en conditions de vie et dont le chef de famille est à 86 % une femme. Alors que le Gouvernement met à l'essai un nouveau dispositif pour améliorer le recouvrement des pensions alimentaires, il souhaite connaître ses intentions pour combattre la fragilité des situations économiques de ces familles.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20328

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2019](#), page 5272

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)